

Propos de pédagogues après l'Humanisme

Condorcet, *Discours à l'Assemblée législative, 2 avril 1792, Cité dans "1789, recueil de textes et documents du XVIIIème s. à nos jours", édité par le Ministère de l'Education Nationale et le Centre National de la Documentation Pédagogique, 1989, p. 139*

Messieurs,

Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ; assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature, et par là, établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi : tel doit être le premier but d'une instruction nationale ; et, sous ce point de vue, elle est pour la puissance publique un devoir de justice.

Diriger l'enseignement de manière que la perfection des arts augmente les jouissances de la généralité des citoyens et l'aisance de ceux qui les cultivent, qu'un plus grand nombre d'hommes deviennent capables de bien remplir les fonctions nécessaires à la société, et que les progrès toujours croissants des lumières ouvrent une source inépuisable de secours dans nos besoins, de remèdes dans nos maux, de moyens de bonheur individuel et de prospérité commune ; cultiver enfin, dans chaque génération, les facultés physiques, intellectuelles et morales, et, par là, contribuer à ce perfectionnement général et graduel de l'espèce humaine, dernier but vers lequel toute institution sociale doit être dirigée; tel doit être l'objet de l'instruction ; et c'est pour la puissance publique un devoir imposé par l'intérêt commun de la société, par celui de l'humanité entière. (...) Nous avons pensé que, dans ce plan d'organisation générale, notre premier soin devait être de rendre, d'un côté, l'éducation aussi égale, aussi universelle ; de l'autre, aussi complète que les circonstances pouvaient le permettre ; qu'il fallait donner à tous également l'instruction qu'il est possible d'étendre sur tous, mais ne refuser à aucune portion de citoyens l'instruction plus élevée, qu'il est impossible de faire partager à la masse entière des individus ; établir l'une, parce qu'elle est utile à ceux qui la reçoivent ; et l'autre, parce qu'elle l'est à ceux même qui ne la reçoivent pas. La première condition de toute instruction étant de n'enseigner que des vérités, les établissements que la puissance publique y consacre doivent être aussi indépendants qu'il est possible de toute autorité politique. (...) Nous avons observé, enfin, que l'instruction ne devait pas abandonner les individus au moment où il sortent des écoles ; qu'elle devait embrasser tous les âges ; qu'il n'y en avait aucun où il ne fût utile et possible d'apprendre, et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire, que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites.»

Jules Ferry, « Circulaire concernant l'enseignement moral et civique »

Paris, le 17 novembre 1883

Monsieur l'Instituteur,

[...] Les uns vous disent : Votre tâche d'éducateur moral est impossible à remplir. Les autres : Elle est banale et insignifiante. C'est placer le but ou trop haut ou trop bas. Laissez-moi vous expliquer que la tâche n'est ni au-dessus de vos forces ni au-dessous de votre estime, qu'elle est très limitée et pourtant d'une très grande importance, - extrêmement simple, mais extrêmement difficile.

J'ai dit que votre rôle en matière d'éducation morale est très limité. Vous n'avez à enseigner à proprement parler rien de nouveau, rien qui ne vous soit familier comme à tous les honnêtes gens. Et quand on vous parle de mission et d'apostolat, vous n'allez pas vous y méprendre : vous n'êtes point l'apôtre d'un nouvel évangile ; le législateur n'a voulu faire de vous ni un philosophe, ni un théologien improvisé. Il ne vous demande rien qu'on ne puisse demander à tout homme de cœur et de sens. Il est impossible que vous voyiez chaque jour tous ces enfants qui se pressent autour de vous, écoutant vos leçons, observant votre conduite, s'inspirant de vos exemples, à l'âge où l'esprit s'éveille, où le cœur s'ouvre, où la mémoire s'enrichit, sans que l'idée vous vienne aussitôt de profiter de cette docilité, de cette confiance, pour leur transmettre, avec les connaissances scolaires proprement dites, les principes mêmes de la morale, j'entends simplement de cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques.

Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille ; parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre ; avec force et autorité, toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge.

D'une part, dans la grande tradition de la pensée française sur l'enseignement, de nombreux intellectuels expriment avec une rare constance la position classique d'une « école sanctuaire » dédiée à la transmission rigoureuse et exigeante des savoirs : pour eux, la force d'attraction de la culture, dans ses formes les plus élevées, constitue la seule garantie contre la baisse du niveau, l'effondrement de nos références et la disparition progressive de notre élite. Pas question de se soumettre aux caprices de l'enfant-roi, de renoncer à l'autorité des maîtres, de chercher à rendre plus attractifs des savoirs qui imposent, pour être acquis, une véritable ascèse de la pensée. Pas question, non plus, de sombrer dans la « pédagogie compassionnelle » qui excuse tout comportement déviant en exhibant les misères sociales subies par une partie de notre jeunesse. Au contraire : il faut la « tirer vers le haut », lui donner à voir et à entendre ce qu'il y a de plus difficile et exigeant, assumer l'inévitable sélection entraînée par tout travail intellectuel. Il faut remplacer la hiérarchie des privilèges hérités dans la famille par le véritable mérite, lutter contre toutes les formes de complicité sociale en revalorisant les diplômes nationaux qui garantissent l'égalité des chances.

Pour les tenants de cette position, inutile de s'arrêter longtemps aux états d'âme de l'enfant : le rôle de l'École est de « transformer l'enfant en élève », d'ignorer les appartenances sociologiques et les problèmes psychologiques de chacun pour lui permettre, grâce aux savoirs, de s'exhausser jusqu'au plus hauts sommets de l'humain. Ainsi, pour ceux que l'on nomme parfois « les républicains de l'École » - parce qu'ils se réfèrent aux principes de l'École de Jules Ferry – la question du désir d'apprendre se résout en elle-même par la seule présence de l'exigence culturelle. Restaurer les savoirs, c'est comme ouvrir les rideaux et faire entrer le soleil : les enfants et les adolescents, soumis, ne peuvent qu'être conquis par la force qui en émane et se réveiller ainsi de leur torpeur sociale. Il n'est pas question, au nom de l'idéologie douteuse de l'enfant-roi, de céder d'un pouce sur la culture universelle. Au contraire, il faut arracher les élèves à l'ignorance, par la contrainte, afin qu'une fois instruits, ils deviennent enfin des hommes libres. D'ailleurs, la culture s'impose vite d'elle-même : que Molière advienne et l'on jettera les gameboy et autres play-station ! Que Newton apparaisse et c'en sera fini des feuilletons télévisés !

À l'opposé sur l'échiquier idéologique se trouvent les « libéraux », partisans de faire du marché l'outil essentiel de régulation du système scolaire. Pour eux, pas question de se réfugier dans le règne abstrait des savoirs qui fait le lit de l'irresponsabilité sociale des enseignants. Pas question, non plus, de résister à la pression sociale des parents et des entreprises sur l'École. Au contraire, c'est cette dernière qui est le vrai moteur de la transformation positive de l'institution scolaire. L'État doit fixer un cadre minimal (des programmes et des examens nationaux) ; aux établissements et aux enseignants, ensuite, de faire preuve de leur savoir-faire et de parvenir à inventer les modalités les plus efficaces de transmission. Les « libéraux » considèrent qu'alors que toute la population active est soumise à l'obligation de résultats, il est scandaleux qu'une profession échappe à tout contrôle. Et ils croient qu'en matière éducative, comme ailleurs, le meilleur contrôle, c'est le marché, la loi de l'offre et de la demande. Laissons donc se développer les initiatives de toutes sortes, laissons les parents poursuivre avec ardeur l'intérêt de leurs propres enfants en choisissant pour eux les meilleures écoles, les meilleures filières, les meilleures options... et les meilleurs enseignants ! La question du désir d'apprendre sera résolue pragmatiquement, à la base, dans des institutions contraintes de s'adapter aux publics qu'elles recevront : restaurer le marché scolaire, lui donner des règles claires pour éviter le « marché noir » qui sévit aujourd'hui, c'est créer, en pratique, les espaces nécessaires pour régler une question qui ne peut trouver aucune solution théorique générale. Que les enseignants aient enfin à rendre des comptes et ils trouveront bien les moyens de mobiliser le désir des élèves !